



Ernie Eves
Premier Ministre



[page d'accueil](#) | [site principal](#) | [commentaires](#) | [recherche](#) | [plan du site](#) | [english](#)

[BIOGRAPHIE](#) [NOUVELLES](#) [ENJEUX](#) [DISCOURS](#) [PHOTOS](#) [CONSEIL](#) [COURRIEL](#) [CONSULTATION](#)



Ernie Eves
premier ministre
de l'Ontario



[Page d'accueil](#) > [Français](#) > [Bibliothèque](#) : Discours du trône - le 21 octobre 1999

le vendredi 16 mai 2003

Discours du trône - le 21 octobre 1999



prononcé par
l'honorable Hilary M. Weston
lieutenante-gouverneure
de l'Ontario

à l'ouverture
de la première session
de la trente-septième Législature
de la province d'Ontario

le 21 octobre 1999

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative, chers invités, concitoyennes et concitoyens.

Je vous souhaite la bienvenue à la 37^e Législature de l'Ontario.

La tradition du discours du Trône est un symbole important de notre démocratie parlementaire, qui

veut que le gouvernement rende compte aux représentantes et représentants de la population à l'Assemblée législative. Les députés incarnent l'autorité supérieure devant laquelle le gouvernement, par le discours du Trône, présente en ses propres termes ses intentions et priorités pour les années à venir.

Au cours de l'intervalle entre les deux législatures, l'Ontario a perdu deux anciens députés éminents.

Frank Faubert a travaillé très fort pour la population de Scarborough à titre de conseiller municipal, de régisseur et de maire. Il a également siégé au premier conseil de la nouvelle Ville de Toronto. De 1987 à 1990, M. Faubert a représenté la circonscription de Scarborough-Ellesmere. On se souviendra de lui pour son rôle dans la création du plus grand parc urbain d'Amérique du Nord, dans la vallée de la rivière Rouge.

Ross Hall a été député de Lincoln de 1975 à 1981. Les gens de Grimsby ont gardé un excellent souvenir de M. Hall, qui a été maire et conseiller régional de 1982 à 1988. M. Hall était apprécié pour ses qualités d'animateur communautaire et il n'a jamais hésité à mettre ses compétences d'homme d'affaires au service de ses concitoyens en siégeant au conseil d'administration d'écoles, d'hôpitaux et d'universités de la région du Niagara.

Je suis heureuse d'accueillir le nouveau président de l'Assemblée. Vous serez appelé, Monsieur le Président, à relever tous les jours de nouveaux défis, mais votre rôle sera facilité par le respect que vous témoigneront vos collègues, qui vous ont élu.

Je désire aussi souhaiter la bienvenue aux nouveaux députés et à ceux qui ont été réélus. Vos concitoyennes et concitoyens vous ont accordé leur confiance, et je vous félicite d'avoir accepté les responsabilités inhérentes aux fonctions de député.

À l'instar de la Législature, qui a été renouvelée, la Chambre dans laquelle les membres se consacrent au service de la population a été rajeunie. L'équipe chargée de la restauration de cette salle historique a pris soin de mettre en valeur ses caractéristiques architecturales, tout en la modernisant. Tout comme la restauration de cet immeuble majestueux, cette 37^e Législature passera elle aussi à l'histoire de l'Ontario.

Pour commencer, votre gouvernement a la grande satisfaction d'annoncer que cette année, le revenu familial moyen après impôts a augmenté et qu'il est presque aussi élevé qu'en 1989, avant la dernière récession. Il s'agit bien sûr d'une excellente nouvelle pour les familles ontariennes, mais nous estimons qu'il faut faire encore plus. Il importe par-dessus tout que les Ontariennes et Ontariens aient du travail, qu'ils touchent de bons revenus et qu'ils jouissent de la sécurité financière.

Pour que l'Ontario aille toujours de l'avant au cours des prochaines années, le gouvernement et les membres de l'Assemblée législative continueront à réaliser un programme chargé. Ils devront accomplir encore beaucoup afin de bâtir un avenir meilleur pour la population de notre province.

Cette tâche sera facilitée du fait que les Ontariennes et Ontariens envisagent l'avenir avec détermination et confiance. Cet optimisme augure bien pour l'an 2000.

Tout au long de l'année prochaine, on célébrera le début du nouveau millénaire. Déjà, des centaines d'activités sont prévues, qu'il s'agisse de l'exposition historique itinérante de Red Lake ou de la plantation de 50 000 arbres sous l'égide de l'Office de protection de la nature de Grand River. Chaque fête locale témoigne de la fierté des Ontariennes et Ontariens à l'égard de leur province ainsi que de leur confiance en l'avenir.

Peu après le début du siècle nouveau, en 2008, l'Ontario espère accueillir les XXIX^{es} Jeux olympiques et les XIII^{es} Jeux paralympiques. Votre gouvernement appuie fortement la candidature de l'Ontario et il est persuadé que les Jeux olympiques, de même que les Jeux d'été du Canada de 2001, qui se tiendront à London, confirmeront à nouveau la réputation de chef de file de l'Ontario que lui ont valu ses installations sportives, ses programmes d'entraînement et la performance de ses athlètes.

Pour soutenir ce projet des plus intéressants, le gouvernement a créé l'Agence ontarienne de développement des sports olympiques et d'aménagement du secteur riverain, qui collaborera avec le commissaire ontarien à la candidature aux Jeux olympiques de l'Ontario, la Ville de Toronto, le gouvernement fédéral et les collectivités ontariennes. L'objectif n'est pas seulement de tenir les jeux en Ontario, mais de remettre en valeur les terrains en bordure du lac pour permettre à la population d'en profiter pendant des années.

Les miracles de la médecine moderne aident un grand nombre de personnes à conserver une bonne santé, mais la survie de certains malades repose sur l'ultime générosité d'une autre personne. Ainsi, après avoir attendu pendant des années que l'on trouve un donneur compatible, George Marcello a bénéficié en 1995 d'une greffe qui lui a sauvé la vie. Cette année, une marche qu'il a entreprise pour sensibiliser la population au don d'organes l'a mené dans diverses localités de la province.

Pour donner suite à la mission de M. Marcello, le premier ministre a accepté de relever, au nom de la population de l'Ontario, le défi du millénaire de doubler le taux de dons d'organes d'ici 2005. Votre gouvernement est en train d'établir un plan d'action sur le don d'organes, lequel mise sur l'information et l'éducation en vue de sensibiliser le public et d'accroître le nombre d'inscriptions au programme de dons d'organes. Un nouveau conseil consultatif du premier ministre sur le don d'organes, dirigé par Don Cherry, figure bien connue dans le monde du hockey, recommandera des initiatives complémentaires.

Nous pouvons *tous* sauver des vies en remplissant une carte de don d'organes et en informant nos proches de nos intentions, pour qu'ils respectent nos volontés.

L'exercice d'une charge publique n'est pas la prérogative exclusive d'un particulier ou d'un parti politique donné. Les hommes et les femmes qui occupent un poste à quelque niveau que ce soit sont en place parce qu'ils ont mérité la confiance de leurs concitoyens.

Les élections nous rappellent que l'efficacité d'un gouvernement se mesure aux avantages qu'il procure à la population en général. Après tout, le gouvernement est au service de la population, et non l'inverse.

Il existe pour offrir des services à des personnes comme M^{me} Gerry Rody, qui est parmi nous aujourd'hui.

Très jeune, M^{me} Rody a dû faire face à l'adversité et elle a élevé seule ses cinq enfants. Elle a traversé de rudes épreuves et sa vie n'a pas toujours été facile. Toutefois, afin d'assurer un avenir meilleur pour sa famille et pour elle-même, elle a poursuivi ses études tout en demeurant sur le marché du travail, est devenue comptable et a obtenu un diplôme universitaire. Elle est très fière de ce diplôme et du fait qu'à ce jour, quatre de ses enfants et cinq de ses petits-enfants détiennent eux aussi des grades universitaires.

Cette semaine, M^{me} Rody célèbre la retraite de son fils Talson, qui a fait carrière pendant 40 ans comme arpenteur-géomètre en Ontario. Après des dizaines d'années de labeur et de sacrifices, les parents éprouvent une grande fierté lorsqu'ils voient leurs enfants prendre de la maturité, réussir

dans la vie, élever leur propre famille et approcher eux-mêmes de l'âge de la retraite.

M^{me} Rody n'a demandé aucune aide du gouvernement, mais elle a travaillé sans relâche, payé ses impôts, respecté la loi, élevé une belle famille et participé à la vie de sa collectivité. Cette Ontarienne et les femmes et les hommes à son image font partie du panthéon canadien et représentent les véritables héros de notre nation.

Pourtant, il arrive trop souvent que les gouvernements ne soient pas à l'écoute de ces personnes.

Le gouvernement actuel promet de ne jamais oublier que c'est lui qui travaille pour la population, et non la population qui travaille pour lui. Il tiendra ses promesses et continuera à se concentrer sur l'amélioration de la qualité de vie des familles laborieuses.

Votre gouvernement se tourne résolument vers l'avenir et se donne comme objectif de procurer des avantages tangibles aux gens ordinaires :

- De nouveaux emplois. De bons emplois, stables et bien rémunérés. Dans les secteurs de la haute technologie. Dans la construction. Au sein de sociétés ayant fait de nouveaux investissements en Ontario. Des emplois qui permettront aux prestataires de l'aide sociale de reprendre leur vie en main.
- Une nouvelle infrastructure conçue pour répondre aux besoins des entrepreneurs, des étudiants et des travailleurs de demain. Des écoles modernes. De nouvelles routes. Des réseaux d'information.
- Des milieux de vie sécuritaires et paisibles. Davantage de parcs. Des rues plus sûres. De l'aide aux sans-abri.
- Un esprit communautaire plus marqué. Des jeunes qui donnent un coup de main à leurs voisins. Des diplômés qui trouvent un emploi à proximité de l'endroit où ils habitent. Des parents qui participent activement à l'éducation de leurs enfants.
- De nouveaux mécanismes de protection des contribuables. Des budgets équilibrés. Plus d'argent dans les poches des contribuables, qui pourront le dépenser, l'épargner ou l'investir comme bon leur semble. Le plus faible taux d'impôt sur le revenu des particuliers au pays.

Voilà des avantages dont les gens peuvent profiter dans leur vie de tous les jours et que le gouvernement s'efforce d'offrir. Il s'agit là de l'Ontario plus vigoureux et prospère que le gouvernement souhaite bâtir.

Une économie solide est le fondement même de la prospérité. Elle permet d'offrir à la population d'importants services, notamment des soins de santé accessibles et une éducation de qualité.

L'économie de l'Ontario est plus florissante en 1999 qu'elle ne l'était en 1995. Tous les indices du rendement économique sont à la hausse : mises en chantier de logements, investissements des entreprises, dépenses à la consommation, et création d'emplois. Le Conference Board du Canada affirmait en mai que de toutes les provinces, c'était l'Ontario qui possédait l'économie la plus vigoureuse.

L'économie de l'Ontario affiche d'excellents résultats, mais il faut faire encore beaucoup plus. Des

familles, des employeurs, des investisseurs et des gens d'influence soutiennent que l'Ontario doit :

- continuer à attirer des investissements;
- poursuivre sur la voie des réductions d'impôt;
- continuer à encourager la confiance des consommateurs et, par-dessus tout,
- accroître encore davantage sa compétitivité.

La compétitivité est une notion qui peut sembler abstraite, mais elle a des répercussions concrètes sur la vie de tous les jours, car elle permet d'obtenir et de conserver un emploi, de maintenir son niveau de vie et de jouir d'une meilleure qualité de vie. C'est la raison pour laquelle votre gouvernement emploie tous les moyens nécessaires pour entretenir la vigueur de l'économie.

Il continuera aussi à réduire les impôts. De faibles taux d'imposition contribuent assurément à la création d'emplois, mais ils influent aussi de façon cruciale sur l'accroissement de notre compétitivité économique.

Le gouvernement de l'Ontario rejette l'assertion du gouvernement fédéral selon laquelle il convient de ne réduire les impôts qu'en période de croissance économique. Il estime au contraire que les réductions d'impôt sont essentielles au maintien d'une saine économie. À ses yeux, des taux d'imposition compétitifs constituent un excellent moyen de se prémunir contre la récession en exerçant un effet tampon en cas de ralentissement économique. Des impôts peu élevés aident également l'Ontario à faire bonne figure par rapport à ses voisins.

Votre gouvernement a déjà entrepris de réduire les impôts fonciers frappant les biens résidentiels. Son objectif consiste en fait à réduire de 20 pour 100 la portion provinciale des impôts fonciers résidentiels, une mesure qui profitera aux propriétaires et aux locataires de tout l'Ontario.

Avant le dépôt du budget de 1999, le gouvernement avait déjà réduit de 31,7 pour 100 le fardeau de l'impôt provincial sur le revenu de la famille type. Le gouvernement applique maintenant une réduction progressive supplémentaire de 20 pour 100 de l'impôt sur le revenu.

Et il continuera de réduire le taux d'imposition des petites entreprises pour le ramener à 4,75 pour 100, ce qui représente la moitié du taux de 1997.

Votre gouvernement croit que le gouvernement fédéral doit faire sa part pour réduire le fardeau fiscal. En plus de réduire le taux d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, le gouvernement central doit réduire les cotisations d'assurance-emploi s'il veut stimuler la création d'emplois.

Une fois les impôts réduits, la population doit recevoir l'assurance qu'ils ne seront pas de nouveau augmentés. À cet effet, votre gouvernement déposera un projet de loi visant la protection des contribuables, qui interdira aux gouvernements d'augmenter les impôts ou d'en prélever de nouveaux sans l'approbation de l'électorat.

Lorsque le gouvernement actuel a pris le pouvoir, le déficit provincial atteignait presque 11,3 milliards de dollars. S'il continue à gérer les finances publiques avec vigilance, ce qui exigera d'autres décisions difficiles, votre gouvernement pourra, dans sept mois seulement, déposer un budget équilibré pour l'exercice 2000-2001. Quelle magnifique façon d'amorcer le nouveau millénaire!

Votre gouvernement est néanmoins conscient qu'il faudra toujours maîtriser la taille et le coût de l'administration publique. Pour s'assurer que le budget demeure équilibré, il déposera un projet de loi relatif à l'équilibre budgétaire, qui imposera des sanctions aux politiciens en cas de déficit budgétaire.

Bien que le gouvernement ait réussi à éliminer nombre de formalités administratives destructrices d'emplois, il reste beaucoup à faire. La bureaucratie gouvernementale utilise encore, selon une évaluation, 40 000 formules « officielles ». Quarante pour cent des propriétaires de petites entreprises affirment passer plus de six heures par semaine à remplir des documents gouvernementaux.

Afin de libérer les particuliers et les entreprises de diverses contraintes paperassières, votre gouvernement créera un organe permanent de surveillance des formalités administratives, dont le mandat élargi consistera notamment à soumettre tous les nouveaux règlements à une rigoureuse évaluation visant à déterminer leurs répercussions sur la bonne marche des affaires.

Toutes les divisions et directions du gouvernement doivent traiter la population avec équité et respect. À cette fin, votre gouvernement présentera une déclaration des droits des contribuables pour protéger les droits des particuliers et des entreprises dans toutes leurs relations avec le gouvernement.

Votre gouvernement continuera à travailler sans relâche pour attirer des investissements, tels que l'usine de fabrication de Denso à Guelph et les nouvelles installations d'AstraZeneca à Mississauga. Ces entreprises se joignent aux centaines d'investisseurs qui ont été séduits par les faibles taux d'imposition dans notre province et le climat propice aux affaires qui y règne.

En mars, le Conseil de l'emploi et de l'investissement a publié la *Carte routière de la prospérité*, qui exposait les objectifs stratégiques visant à préparer tous les intervenants à relever les extraordinaires défis du XXI^e siècle. Le ministre du Développement économique et du Commerce travaillera de concert avec ses collègues des autres ministères pour constituer un groupe de travail des secteurs public et privé. Ce groupe sera chargé de recommander la meilleure approche à long terme pour assurer la compétitivité de l'Ontario, créer des emplois pour demain et promouvoir la haute technologie et l'innovation.

L'Ontario est un chef de file mondial en matière de recherche-développement scientifique. Néanmoins, le gouvernement cherche à mieux utiliser les talents des scientifiques et des chercheurs de la province, afin d'encourager l'épanouissement d'une culture axée sur l'innovation. Il a demandé à M^{me} Heather Munroe-Blum, de l'Université de Toronto, d'examiner les programmes qui soutiennent l'innovation partout dans le monde et de recommander des moyens de rehausser la capacité de l'Ontario d'innover dans tous les secteurs de l'économie.

Outre une culture centrée sur l'innovation, la vigueur économique exige une infrastructure capable de combler les besoins d'aujourd'hui et de demain. L'histoire nous enseigne en effet que l'Ontario a prospéré lorsque ses dirigeants ont su prendre des mesures concrètes pour préparer l'avenir.

Pour renouveler le réseau hospitalier, les liens de haute technologie, le réseau routier, les transports en commun, les établissements d'enseignement et d'autres éléments infrastructurels de l'Ontario, votre gouvernement a créé, avec la participation du secteur privé, le Superfonds de croissance, doté de 20 milliards de dollars. Ce fonds vise à favoriser des investissements judicieux, créatifs et stratégiques pour préparer l'infrastructure de l'Ontario aux besoins de l'avenir.

Près de six petites entreprises ontariennes sur dix utilisent déjà Internet. Votre gouvernement désire s'assurer que l'Ontario se trouve à l'avant-garde de cette technologie révolutionnaire. Il a

déjà appuyé l'élaboration d'un code de déontologie en matière de commerce électronique auquel les entreprises seront libres d'adhérer et qui définira un cadre de référence relativement à l'équité des pratiques commerciales sur Internet en Ontario. Le gouvernement s'est maintenant fixé un objectif ambitieux qui vise à s'assurer que les consommateurs et les entreprises profitent des possibilités et des avantages d'Internet.

Votre gouvernement épargnera encore davantage l'argent des contribuables en continuant d'administrer l'appareil gouvernemental à la manière d'une entreprise. En vue d'accroître l'efficacité de ses programmes, le gouvernement a déjà instauré dans le secteur public un processus de planification des activités ministérielles. Grâce aux nouveaux centres d'information du gouvernement, les citoyennes et citoyens peuvent obtenir divers renseignements et services en s'adressant à un seul et même endroit. En outre, votre gouvernement demeure à l'affût des possibilités d'impartition et de privatisation, et poursuit ses initiatives de restructuration organisationnelle afin d'améliorer le service à la clientèle, d'accroître l'efficacité des services et d'accorder la priorité à la clientèle.

Les nouvelles technologies peuvent améliorer l'efficacité des services et prévenir la fraude. Le premier ministre a donné au président du Conseil de gestion du gouvernement le mandat d'explorer les possibilités qu'offre la nouvelle technologie des cartes intelligentes et lui a confié la responsabilité générale de toutes les initiatives gouvernementales dans ce domaine.

En raison de la cordialité de sa population et de la beauté de son cadre naturel, l'Ontario fait partie des destinations touristiques de choix. Puisque le tourisme représente l'une des industries enregistrant la plus forte croissance dans le monde entier, votre gouvernement intensifiera ses efforts de marketing et améliorera l'infrastructure touristique de façon à attirer encore davantage de visiteurs et à créer encore plus d'emplois.

Le gouvernement de l'Ontario partage les préoccupations des automobilistes au sujet du prix élevé de l'essence. Le contrôle du prix de l'essence relève du gouvernement fédéral, et le gouvernement de l'Ontario accueille favorablement l'intention du gouvernement central de passer à l'action d'ici septembre 2000. Afin de contribuer à définir une solution appropriée, votre gouvernement examinera de façon exhaustive le mécanisme d'établissement du prix de l'essence et communiquera les résultats de cette étude à Ottawa, avant la date limite de l'intervention fédérale prévue pour l'an prochain.

Plus tôt cette année, l'Assemblée législative a adopté la *Loi portant que la justice n'est pas à sens unique* afin d'encourager le gouvernement du Québec à instaurer des moyens de traiter avec équité les travailleurs et les entrepreneurs de la construction de l'Ontario. Bien que certains progrès aient été réalisés, il appert que les règles du jeu ne sont pas encore complètement égalisées. Votre gouvernement est déterminé à faire en sorte que les travailleurs et les entrepreneurs de l'Ontario aient un accès égal aux chantiers du Québec.

Le gouvernement reconnaît la nécessité d'améliorer et de moderniser les relations de travail dans l'industrie de la construction à l'échelle de la province. Il présentera aussi des dispositions législatives destinées à élargir le droit des travailleurs de décider par scrutin secret s'ils souhaitent ou non conserver la représentation syndicale.

Le gouvernement déposera un projet de loi sur la divulgation des renseignements applicables aux franchises, afin de favoriser un marché plus dynamique et compétitif dans le secteur des entreprises franchisées.

L'industrie agro-alimentaire de l'Ontario apporte une contribution annuelle de 25 milliards de dollars à l'économie de la province, et elle procure de l'emploi à plus de 640 000 personnes. Votre gouvernement entend poursuivre ses efforts afin d'assurer que l'industrie agro-alimentaire et les

exploitations agricoles de l'Ontario restent en position de force. Il mettra à jour les normes de salubrité des aliments et les programmes d'inspection, et collaborera avec les agriculteurs pour améliorer la qualité de l'eau en milieu rural.

Les agriculteurs ontariens travaillent très fort pour réussir et ils méritent qu'on les traite équitablement. L'an dernier, les fermiers de l'Ontario ont fourni 23 pour 100 de la production agricole canadienne, mais ils n'ont touché que 16 pour 100 des crédits fédéraux au chapitre de la protection du revenu des agriculteurs. Le gouvernement provincial continue à se porter à la défense des exploitants agricoles ontariens pour qu'ils puissent recevoir leur juste part, et il exhorte le gouvernement fédéral à mettre un terme à la répartition discriminatoire de son aide financière.

Le gouvernement reconnaît que de nombreux résidents et résidentes des régions rurales et du Nord de l'Ontario ont l'impression de perdre, au profit des grandes villes, beaucoup de leurs meilleurs éléments et leurs plus grandes richesses. Afin de dissiper cette préoccupation, le gouvernement prendra des mesures pour inciter un plus grand nombre de médecins à s'établir dans les régions mal desservies, pour améliorer le réseau routier, et pour construire de nouvelles routes ainsi que d'autres éléments infrastructurels grâce au Superfonds de croissance. Il continuera aussi à utiliser le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour soutenir la croissance économique ainsi que les priorités communautaires et régionales, et à promouvoir le tourisme en milieu rural et dans les zones de patrimoine naturel. Il proposera enfin des dispositions législatives pour reconnaître officiellement le droit de chasser et de pêcher en Ontario.

Un Ontario vigoureux suppose un environnement propre. En plus d'avoir créé le plus grand nombre de parcs et de zones protégées dans l'histoire de l'Ontario, votre gouvernement a agi avec détermination pour étoffer les règles s'appliquant à la gestion des déchets dangereux et interdire le transfert d'eau du bassin des Grands Lacs. Il entend continuer à suivre ces questions de près.

D'autres partenariats seront créés avec les municipalités et les offices de protection de la nature pour protéger la quantité et la qualité des sources intérieures d'approvisionnement en eau de l'Ontario, pour le profit des générations actuelles et futures.

Votre gouvernement raffermira les mesures de protection de l'environnement par la création d'une équipe d'intervention spéciale affectée à la mise en application des lois dans ce domaine et par le dépôt d'un projet de loi pour remplacer l'ensemble actuel de règles environnementales disparates par une loi claire, complète et d'application facile.

Il proposera aussi des mesures législatives pour infliger aux pollueurs certaines des amendes les plus sévères au pays, y compris des amendes doubles, et imposer les peines d'emprisonnement les plus rigoureuses au Canada pour les pollueurs récidivistes. Enfin, il améliorera le programme Air pur relatif à l'analyse des gaz d'échappement, afin de donner suite aux réserves formulées par les automobilistes tout en cherchant à atteindre ses objectifs de réduction du smog.

L'histoire de Jerry Weber illustre les rêves de gens qui aspirent à un avenir meilleur, pour eux-mêmes et pour leur famille. Aux prises avec une nouvelle entreprise chancelante et accablé par la maladie de son fils, M. Weber a dû recourir à l'aide sociale. L'année suivante, il a participé à un programme de travail obligatoire à l'intention des travailleurs autonomes. Il a aussi suivi des cours de formation et appris à préparer un plan d'entreprise. Après beaucoup d'efforts, il a obtenu un prêt de démarrage qui lui a permis d'ouvrir un atelier de fabrication de meubles.

Jerry Weber est une source d'inspiration. Son histoire nous rappelle que le but du programme de travail obligatoire et des autres réformes de l'aide sociale est d'épauler les gens ordinaires, de sorte que leur vie puisse reprendre son cours.

Grâce à la réforme de l'aide sociale et à une économie florissante, plus de 437 000 Ontariennes et

Ontariens dans la même situation que M. Weber sont en train d'améliorer leur vie et de réaliser leurs rêves, après avoir échappé au piège de la dépendance à l'égard de l'aide sociale.

Il reste cependant beaucoup à faire. Votre gouvernement estime qu'absolument aucun citoyen désireux de travailler ne devrait être obligé de dépendre de l'aide sociale. Selon un rapport impartial et approfondi des Nations Unies, le taux de pauvreté au Canada, qui s'élève à six pour 100, est l'un des plus bas au monde -- le deuxième en fait -- mais nous jugeons inacceptable que même six pour 100 de la population vive au-dessous du seuil de la pauvreté.

Voilà pourquoi le gouvernement s'efforce d'aider des gens comme Shannon Hunt à s'affranchir de l'aide sociale pour se préparer un avenir meilleur. Les parents adolescents qui bénéficient de l'aide sociale sont tenus de retourner à l'école pour demeurer admissibles aux prestations. Le nouveau programme Expérience, poursuite et reprise des études pour les parents (EXPRESS) offre aux jeunes parents des services de garderie, des cours sur le rôle parental et d'autres mesures de soutien, pendant qu'ils finissent leurs études.

Consciente que sans ces mesures, elle n'aurait pas eu la motivation voulue pour terminer ses études, M^{me} Hunt se déclare heureuse d'être retournée à l'école. Le gouvernement veut que le programme EXPRESS soit offert dans toutes les collectivités afin que tous les parents adolescents puissent bénéficier des possibilités qui résultent d'une bonne éducation.

Nous savons que les gens sont incapables de renoncer à l'aide sociale et d'entrer sur le marché du travail lorsqu'ils doivent relever les défis que posent la toxicomanie ou l'analphabétisme. Le gouvernement offrira des cours de rattrapage obligatoires aux bénéficiaires de l'aide sociale qui sont physiquement aptes au travail mais qui ont besoin de cours élémentaires de lecture ou de mathématiques. De plus, les bénéficiaires de l'aide sociale qui sont toxicomanes seront tenus de suivre un traitement.

Chaque année, le gouvernement de l'Ontario dépense 100 millions de dollars pour venir en aide aux personnes qui sont sans abri ou qui risquent de le devenir. La clochardise constitue toutefois un problème complexe qui nécessite l'intervention active des municipalités et du gouvernement fédéral. Le gouvernement continuera de collaborer avec les autres instances afin de répondre aux besoins de cette population vulnérable.

Le désir de favoriser tous les membres de la société sous-tend également les efforts continus du gouvernement pour élaborer une nouvelle loi sur les personnes handicapées. Les consultations sur cette initiative importante se poursuivent et nous comptons présenter un nouveau plan d'action au cours de la présente session.

L'immigration est d'une importance capitale pour le pays et pour l'Ontario. Des générations de néo-Canadiens ont contribué de façon marquante à l'édification de notre pays et sont responsables en grande partie de sa prospérité. Malheureusement, quelque 17 000 immigrants admis en Ontario doivent recourir à l'aide sociale parce que les personnes qui les parrainent manquent à leurs obligations. Ces femmes et ces hommes qui sont venus ici à la recherche d'une vie meilleure sont abandonnés -- alors qu'ils n'y sont pour rien -- par les personnes qui se sont engagées à les soutenir après leur arrivée ici.

Votre gouvernement croit que les parrains approuvés par le gouvernement fédéral ne peuvent se désister de leurs engagements financiers et obliger les contribuables à payer la note. Ils ont accepté une responsabilité et ils doivent l'assumer. Sinon, la responsabilité incombe au gouvernement fédéral, car c'est lui qui établit les règles en matière de parrainage. L'Ontario cherchera donc à obtenir des dédommagements d'Ottawa.

Votre gouvernement est déterminé à élargir le programme de travail obligatoire pour qu'il s'applique à tous les bénéficiaires de l'aide sociale capables de travailler. Il prendra des mesures pour accroître les objectifs en matière de placement, veiller à ce que les programmes d'entretien des parcs et des routes soient accessibles aux participants au programme de travail obligatoire, et faire en sorte que le financement municipal soit lié aux niveaux de participation.

Afin de traiter équitablement tous ceux qui respectent les règles, le gouvernement adoptera une politique de tolérance zéro qui empêchera à jamais toute personne reconnue coupable de fraude à l'égard de l'aide sociale de toucher à nouveau des prestations.

Votre gouvernement sait que les gens veulent travailler. Il comprend que le système d'aide sociale doit être réformé encore davantage afin d'aider les honnêtes gens à se libérer de cette dépendance. Nous savons tous cependant qu'il n'est jamais facile de se reprendre en main. Ces modifications peuvent prêter à controverse mais, encouragés par la réussite de Jerry Weber, de Shannon Hunt et de centaines de milliers d'autres citoyens, nous continuerons d'aller de l'avant.

La première préoccupation de votre gouvernement est d'assurer à tous l'accès à d'excellents soins de santé. Nous reconnaissons toutefois qu'un système de santé solide est tributaire de la vigueur économique, car seule une économie florissante peut nous permettre d'offrir les soins de santé et les services prioritaires qui importent le plus à la population.

Depuis 1995, les dépenses de la province au chapitre de la santé n'ont cessé d'augmenter, pour atteindre 18,9 milliards de dollars en 1999, soit le montant le plus élevé de toute l'histoire de l'Ontario. En plus de compenser la compression de 2,8 milliards de dollars exercée par le gouvernement fédéral, le gouvernement a ajouté 1,5 milliard de dollars à l'enveloppe de la santé.

Cependant, la population vieillit et les services médicaux coûtent de plus en plus cher. D'ici 2004, votre gouvernement aura encore accru d'au moins 20 pour 100 le financement des soins de santé, ce qui portera ses dépenses à ce chapitre à 22,7 milliards de dollars. Mais l'argent seul ne suffit pas à créer un meilleur système de santé.

Il a fallu prendre des décisions difficiles -- et il faut continuer d'en prendre -- pour instaurer et soutenir un système de santé moderne. Or, notre système n'est pas encore prêt à faire face au vieillissement et à l'augmentation de la population. Il faut faire davantage pour veiller à ce que les sommes consacrées à la santé soient dépensées de la façon la plus judicieuse possible.

La population mérite non seulement qu'on accroisse le financement des soins de santé, mais aussi qu'on garantisse l'excellence de ces soins. Votre gouvernement présentera donc une déclaration des droits des patients afin d'assurer aux Ontariens et Ontariennes un accès garanti aux services de santé, des renseignements complets sur leur état de santé, le respect de la confidentialité de leur dossier, et la protection de leur dignité et de leur sécurité.

Pour faire face à la pénurie de médecins -- un phénomène trop répandu dans les villes et les villages -- votre gouvernement offrira d'acquitter les droits de scolarité des étudiantes et étudiants en médecine qui acceptent de s'établir dans les régions mal desservies et d'y travailler pendant cinq ans.

Pour capitaliser sur l'embauche de 12 000 nouvelles infirmières et nouveaux infirmiers et appuyer les membres de la profession infirmière, le gouvernement ajoutera aux fonds destinés aux infirmières et infirmiers praticiens et insistera pour que des directeurs généraux des soins infirmiers soient nommés dans les hôpitaux de la province.

Le gouvernement modifiera également les lois qui gênent les familles, les policiers et les travailleurs

sociaux, afin que les personnes posant un danger pour elles-mêmes ou pour les autres reçoivent les soins dont elles ont besoin.

Votre gouvernement a déjà tenu sa promesse de garantir 60 heures de soins hospitaliers aux nouvelles mamans. La plupart des hôpitaux dotés d'un service d'obstétrique offrent maintenant cette garantie de 60 heures. Les autres établissements mettent actuellement la dernière main à leurs plans de mise en oeuvre de ce programme.

À l'instar du programme « Bébé en santé, enfant en santé », cette garantie s'inscrit dans le plan général du gouvernement visant à améliorer la santé des jeunes enfants et des familles.

Un système d'éducation axé sur l'excellence forme les assises d'un meilleur Ontario et d'un avenir plus prometteur pour nos enfants. En plus d'acquérir de nouveaux concepts et de nouvelles compétences, les jeunes de l'Ontario doivent aussi comprendre les responsabilités qui incombent aux citoyens et savoir distinguer le bien du mal. Dans cette optique, votre gouvernement continuera d'améliorer le système d'éducation de la province en relevant les normes, en investissant dans les enfants et en encourageant le respect et la responsabilité.

Votre gouvernement croit que pour réaliser pleinement leur potentiel, les enfants doivent partir du bon pied dans la vie. Les trois premières années de la vie constituent la période la plus importante du développement des jeunes enfants. Voilà pourquoi il est primordial d'appuyer et de favoriser le développement des enfants dès leur naissance.

Faisant fond sur les travaux innovateurs du docteur Fraser Mustard, un spécialiste de réputation mondiale, et de l'honorable Margaret McCain, défenseuse des droits des enfants, le gouvernement s'est engagé à mettre sur pied une nouvelle initiative audacieuse qui permettra à la longue d'offrir des possibilités de développement précoce à tous les enfants de la province. Les projets pilotes annoncés récemment ne sont qu'une première étape. Votre gouvernement est déterminé à demeurer le chef de file au pays dans le domaine du développement de la petite enfance.

Au fil du passage des enfants à des niveaux scolaires plus avancés, votre gouvernement continuera d'aider les parents à juger des progrès de leurs enfants en évaluant les écoles et les élèves selon des normes provinciales bien définies. De plus, les élèves de toutes les années d'études devront subir des examens normalisés.

Maintenant que les avantages de l'évaluation des écoles et des élèves sont clairement reconnus, votre gouvernement passera à l'étape suivante : l'évaluation périodique du personnel enseignant. Le ministère de l'Éducation poursuivra ses consultations sur cette initiative.

Tout parent dont l'enfant a connu une année scolaire difficile sait la différence que peut faire un bon éducateur. Bien que l'Ontario possède d'excellents enseignants, dans un monde en rapide évolution, il est avantageux pour les enfants que le personnel enseignant actualise constamment ses compétences, sa formation et ses connaissances. Votre gouvernement compte mesurer régulièrement les compétences et les connaissances des enseignants, notamment au moyen d'évaluations écrites. Des cours d'appoint seront offerts à ceux qui échouent, mais si leurs efforts sont infructueux, on leur retirera leur attestation de qualifications.

Les parents sont satisfaits du nouveau bulletin scolaire du palier élémentaire qui illustre clairement les résultats de l'élève. Nous étendons actuellement l'usage des bulletins en langage clair aux écoles secondaires, en commençant cette année par la 9^e année.

Conformément à nos efforts pour diriger des ressources vers les enseignants qui se dévouent dans les salles de classe, nous continuerons d'exiger que les conseils scolaires rendent compte de

l'affectation des fonds à l'échelon local.

Votre gouvernement continuera aussi d'appuyer les conseils de parents et la participation directe des parents au système scolaire.

TVOntario a été créé en 1970 dans le but de compléter le système d'éducation. Votre gouvernement veillera à ce que TVOntario retrouve sa mission éducative initiale et il élargira son mandat en vue de favoriser la formation, le recyclage et l'acquisition continue du savoir.

Cette année, un pourcentage plus élevé que jamais auparavant de jeunes sont inscrits à des programmes d'enseignement postsecondaire. Comme un nombre grandissant de personnes cherchent à acquérir des compétences et des connaissances spécialisées, le gouvernement collaborera avec les établissements postsecondaires à l'élaboration de plans visant à répondre à cette demande accrue. Notre engagement est de faire en sorte que chaque étudiant ontarien puisse continuer de fréquenter un collège ou une université, s'il le désire et s'il y est admissible.

Grâce aux politiques et aux programmes instaurés par le gouvernement, les étudiants bénéficient du montant le plus élevé d'aide financière jamais offert par la province. Pour reconnaître et encourager davantage les étudiants appliqués, le gouvernement offrira à partir de septembre prochain des bourses Sommet de l'excellence aux 10 000 jeunes ayant besoin d'aide financière qui auront obtenu les meilleures notes. Le secteur privé sera invité à investir une somme équivalant à l'engagement annuel de 35 millions de dollars pris par le gouvernement.

Par mesure d'équité à l'égard des étudiants laborieux qui respectent les règles, le gouvernement sévira contre la fraude touchant le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario.

Comme les pressions sur notre système d'éducation continuent de s'intensifier, le Superfonds de croissance favorisera la création d'infrastructures nouvelles et améliorées qui répondront aux besoins de la population étudiante.

Le gouvernement estime que les étudiants doivent, à la fin de leurs études, posséder les connaissances et les compétences nécessaires pour trouver un emploi. Par conséquent, il accroîtra le nombre de cours liés directement à l'emploi dans les collèges communautaires et les universités. De plus, il commencera à mesurer et à publier des données sur le placement des diplômés pour tous les programmes collégiaux et universitaires.

Les parents, les élèves et étudiants, et les enseignants veulent que les écoles offrent un environnement propice à l'apprentissage, où règnent la sûreté, la sécurité et le respect. Le gouvernement tient à ce que le système d'éducation inculque aux jeunes l'importance du respect de soi, du respect des autres et du respect des responsabilités des citoyens. Nous avons déjà ajouté le service communautaire obligatoire au nouveau programme d'études du palier secondaire, mais il faut faire encore plus pour favoriser la tolérance, les bonnes manières et le civisme chez les jeunes de l'Ontario.

Il est impossible de bien apprendre et de bien enseigner lorsqu'on ne se sent pas en sécurité. Pour créer un environnement scolaire plus sécuritaire, le gouvernement introduira un code de conduite qui définira les normes minimales de comportement que devront respecter les élèves et précisera les sanctions en cas d'infractions.

Les gens ont le droit de vaquer à leurs activités, de marcher dans la rue, d'envoyer leurs enfants à l'école et de s'endormir le soir, sans craindre d'être victimes de violence ou de voir leurs biens endommagés.

Certains prétendent que la criminalité n'est plus un problème grave. Le gouvernement n'est pas d'accord. Trop de familles ontariennes lui disent qu'elles n'ont pas la tranquillité d'esprit et qu'elles ne se sentent pas en sécurité là où elles vivent. Nous savons qu'il est possible et nécessaire de faire beaucoup plus pour protéger les gens contre la violence, les dommages causés à leurs biens et d'autres actes criminels.

Votre gouvernement prend carrément le parti des victimes et appuie vigoureusement les femmes et les hommes qui risquent leur vie pour faire respecter la loi.

Barbara Irwin, qui est parmi nous aujourd'hui, est devenue veuve lorsque son époux, le détective Michael Irwin, a perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions, en 1972. Elle s'est retrouvée seule pour élever quatre enfants, dont trois sont devenus policiers. Son calme et son courage ne laissent guère entrevoir la tragédie qui a frappé sa famille il y a 27 ans. Sa dignité est une source d'inspiration pour nous tous.

Pour venir en aide aux victimes d'actes criminels comme M^{me} Irwin, le gouvernement déposera un projet de loi qui établira de façon permanente le Bureau consultatif pour les services aux victimes d'actes criminels, dont la mission sera d'assurer le respect des principes de la *Charte des droits des victimes d'actes criminels*. Pour reconnaître la bravoure de femmes et d'hommes comme M. Irwin, le gouvernement est en train d'ériger un monument à la mémoire des policiers morts au service de la population.

Le gouvernement a participé, grâce à l'affectation de fonds additionnels et à l'amélioration de la formation, à la création de 534 nouveaux postes d'agent de police de première ligne dans les collectivités ontariennes en moins d'un an. Il espère avoir créé 1 000 nouveaux postes d'ici l'an 2000.

Pour protéger le droit des citoyens de marcher dans la rue ou de visiter des lieux publics sans être victimes de harcèlement ou d'intimidation, le gouvernement déposera un projet de loi autorisant les policiers à sévir contre les laveurs de pare-brise -- appelés communément « squeegees » -- qui harcèlent et intimident les automobilistes et contre la mendicité agressive. Il élaborera également une vaste stratégie en matière de justice qui sera axée sur les jeunes, afin d'amener les jeunes contrevenants à devenir des citoyens responsables et respectueux des lois.

Le gouvernement déposera la *Loi Christopher* et exhortera les membres de l'Assemblée à l'adopter sans délai. Cette loi propose la création du premier registre provincial de pédophiles, de violeurs, d'agresseurs d'enfants et d'autres délinquants sexuels reconnus, de sorte que la police puisse aviser les collectivités de la présence de contrevenants sexuels à risque élevé. Le nom de ce projet de loi rend hommage à la mémoire de Christopher Stephenson, un garçon de 11 ans enlevé et tué brutalement en 1988 par un pédophile qui avait obtenu sa libération conditionnelle dans le cadre du système fédéral.

Le gouvernement déposera devant l'Assemblée une loi sur la responsabilité parentale pour rendre les parents financièrement responsables des dommages matériels et autres conséquences des actes criminels commis par leurs enfants.

Le gouvernement introduira également des mesures qui renforceront la capacité des municipalités et de la province de sévir contre les établissements où il est manifeste que l'on pose habituellement des actes illégaux, y compris la consommation et le trafic de drogues illicites.

Votre gouvernement continuera de remplacer les prisons vétustes par des installations plus sécuritaires. Il élargira les programmes de réadaptation à caractère disciplinaire destinés aux contrevenants jeunes et adultes et veillera à ce que les criminels soient tenus responsables de leurs

actes en examinant tous les moyens possibles de les amener à participer aux frais qu'ils imposent aux contribuables.

Pour assurer la sécurité dans les collectivités, la Commission ontarienne de lutte contre le crime poursuivra ses consultations avec des spécialistes de la prévention du crime et avec la population.

Le gouvernement de l'Ontario constate avec inquiétude que le gouvernement fédéral semble en fait réduire les sanctions imposées dans le cas de certains actes criminels graves.

Votre gouvernement appuie la rationalisation du système judiciaire, mais pas à n'importe quel prix. L'Ontario s'oppose à la réduction des peines maximales infligées dans le cas d'actes criminels graves ou violents.

Le gouvernement de l'Ontario a collaboré activement avec la population de la province et les autres gouvernements afin de bâtir un Canada plus fort. Pour que les programmes sociaux répondent mieux aux besoins des Canadiens, l'Ontario, le gouvernement fédéral et plusieurs provinces ont signé une entente-cadre sur l'union sociale. Dans un esprit de collaboration et de respect mutuel, l'Ontario participera avec d'autres gouvernements à la mise en oeuvre et à l'amélioration de cette entente.

Pour offrir une vie meilleure à l'ensemble des citoyens, il nous faut travailler sans relâche dans l'immédiat, tout en planifiant l'avenir. Votre gouvernement s'est donné un programme vaste et ambitieux, dont la portée répond à deux exigences : combler les besoins actuels et édifier pour le XXI^e siècle.

Bien que les défis qui nous attendent soient redoutables, l'Ontario est en mesure de les relever. Les Ontariennes et Ontariens se voient revigorés par un regain d'espoir et de fierté à l'égard de leur province, ainsi que par leur détermination à léguer un Ontario meilleur aux générations futures.

Si le présent discours du Trône dévoile le programme du *gouvernement*, il ne faut pas se méprendre sur la philosophie de ceux qui l'ont dressé. Les femmes et les hommes élus en 1995 pour apporter des changements profonds, et réélus en 1999 pour poursuivre cette révolution, ne se considèrent pas comme « le gouvernement ». Ils se voient comme des gens à qui on a confié la tâche de *redresser le gouvernement* et ils estiment que le travail ne fait que commencer.

Le présent gouvernement s'est fermement engagé à tenir ses promesses, à travailler pour le peuple, à représenter les contribuables diligents, et à améliorer la situation des familles ontariennes. Il demeure prêt à débattre des meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs.

Membres de l'Assemblée législative, vos travaux jetteront véritablement les assises d'un nouvel Ontario. Rappelez-vous toujours les intérêts de ceux et celles que vous représentez et efforcez-vous constamment d'améliorer le gouvernement, de sorte qu'il soit au service de toute la population.

Dieu bénisse notre pays et notre province. Dieu protège la Reine.

[<< Retour à la page principale des allocutions bibliothèque](#)

[[page d'accueil](#) | [commentaires](#) | [recherche](#) | [plan du site](#) | [english](#)]

[CARACTÈRE GRAND FORMAT](#) | [MOBILE/TEXTE SEULEMENT](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Envoyez un courriel au premier ministre à l'adresse : webprem@gov.on.ca.

Pour toute question portant sur le site Web, veuillez envoyer un courriel au webmestre à l'adresse : premier.technical@cab.gov.on.ca

Adresse : Cabinet du Premier Ministre, Édifice de l'Assemblée législative, Queen's Park, Toronto ON M7A 1A1

© 2003 [Imprimeur de la Reine pour l'Ontario](#) ~ Dernière modification : 1/14/2003 5:02:07 PM